



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ FINANCIER

Cent quinzième session

Rome, 25 – 29 septembre 2006

Adoption des normes comptables internationales pour le secteur public

Introduction

1. À sa cent treizième session¹, le Comité financier a été informé que l'adoption à l'échelle du système des Nations Unies des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) à partir du 1^{er} janvier 2010 avait été approuvée à l'unanimité par le Comité de haut niveau sur la gestion. Le Comité a été prié d'approuver l'adoption des IPSAS par la FAO. Le Comité a reconnu l'importance de l'adoption de telles normes au sein du système des Nations Unies et donné son accord de principe, attendant que l'Assemblée générale ait approuvé l'adoption des IPSAS pour donner son approbation officielle. Or l'Assemblée générale a approuvé en juillet 2006 (GA 60/283) la proposition d'adoption des IPSAS à l'échelle du système. Le Comité financier est donc prié de donner son approbation officielle à l'adoption des IPSAS, conformément à la résolution de l'Assemblée générale, et de mettre en route un projet de mise en œuvre à la FAO, y compris la procédure d'approbation par les organes directeurs.

Résumé des questions précédemment examinées par le Comité financier

Historique

2. Le Comité financier avait précédemment pris acte de la décision du Comité de haut niveau sur la gestion d'adopter les IPSAS à compter du 1^{er} janvier 2010 et avait donné son accord de principe à l'adoption par la FAO des nouvelles normes, sous réserve de leur approbation définitive par l'Assemblée générale. Le Comité financier avait également reconnu que l'adoption des IPSAS représenterait pour la FAO un projet de grande envergure qui aurait des incidences sur la comptabilité, l'établissement des rapports financiers et les systèmes correspondants de technologie de l'information et obligerait l'Organisation à modifier son approche de la budgétisation, du financement et de la gestion des ressources. En conséquence, il était convenu que l'Organisation devrait entamer les préparatifs de ce projet sans délais, avant même son approbation officielle en se servant du dispositif pour les dépenses d'équipement comme source de financement.

¹ FC113/13 Recommandations du Comité de haut niveau sur la gestion relatives à l'adoption de normes comptables internationales au sein du système des Nations Unies.

Adoption des IPSAS à l'échelle du système des Nations Unies

3. Le 7 juillet 2006, l'Assemblée générale a adopté la Résolution 60/283 approuvant l'adoption des IPSAS par l'Organisation des Nations Unies et les ressources demandées pour permettre au Secrétaire général de commencer à appliquer ces normes. L'approbation de l'Assemblée générale est une étape marquante du processus d'application des IPSAS à l'échelle du système et un élément capital des efforts faits par l'ONU pour donner l'exemple d'une organisation moderne et dynamique. Les institutions des Nations Unies doivent donc mettre en place les plans de projet et trouver les fonds nécessaires pour pouvoir respecter la date d'adoption fixée à 2010. Un certain nombre d'organisations – celles qui ont été les premières à adopter ces normes, parmi lesquelles le PAM et l'OMS – prévoient d'appliquer les IPSAS dès 2008 alors que le délai fixé est 2010.

4. L'Équipe spéciale des Nations Unies sur les normes comptables, sous les auspices du Réseau finances et budget du Comité de haut niveau sur la gestion, continuera à assurer le soutien, la coordination et la direction. Une équipe chargée du projet, qui fait rapport à un Comité directeur du projet IPSAS au sein duquel la FAO est représentée, s'emploie à faciliter l'adoption des IPSAS dans l'ensemble du système, et en particulier à assurer l'interprétation et l'application cohérentes des principes sur lesquels reposent ces IPSAS, ainsi que la représentation efficace du système des Nations Unies au sein du Conseil des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSASB).² En août 2006, l'Équipe spéciale des Nations Unies sur les normes comptables s'est réunie au complet pour approuver un premier ensemble de politiques comptables du système des Nations Unies conformes aux IPSAS. La décision d'un certain nombre d'institutions des Nations Unies d'adopter des politiques comptables conformes aux IPSAS à compter de 2008 a conféré une certaine urgence aux travaux de l'Équipe spéciale.

5. Le PAM est l'une des premières institutions à avoir adopté les IPSAS. En juin 2006, le Conseil d'administration du PAM a en effet approuvé un budget de 3,7 millions de \$EU pour un projet de mise en œuvre des IPSAS sur deux ans. Ce budget inclut 1,3 million de \$EU pour les dépenses de personnel, 0,5 million de \$EU pour les consultants, 0,8 million de \$EU pour les voyages et 0,8 million de \$EU pour la formation. Si le coût de la mise en œuvre des IPSAS ne peut que différer selon les organisations, le budget du PAM peut être considéré comme indicatif du niveau à prévoir pour un projet de mise en œuvre des IPSAS par la FAO.

Progrès dans la mise en œuvre des IPSAS à la FAO

6. À la dernière session du Comité financier, un plan de projet de haut niveau pour l'adoption des IPSAS à la FAO a été présenté et le Comité est convenu de poursuivre les préparatifs en attendant l'approbation officielle de l'adoption des IPSAS. L'Organisation a donc constitué une équipe de projet et entamé la phase d'analyse des changements nécessaires à un niveau élevé. L'Organisation devra attendre les résultats de cette analyse pour être en mesure de produire un plan de projet et un budget détaillés couvrant les activités à mener à bien pendant l'exercice 2008-09 et de déterminer les changements à apporter au Règlement financier et aux autres textes réglementaires de l'Organisation. Un budget de projet détaillé pour l'exercice 2008-09 sera présenté au Comité à sa session de mai 2007. Pour l'exercice en cours, le coût du travail d'analyse jugé indispensable est estimé à 410 000 \$EU. Le Comité avait indiqué que le dispositif pour les dépenses d'équipement pourrait être utilisé pour financer le projet de mise en œuvre des IPSAS.

² Le Conseil des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSASB) élabore et publie sous sa propre autorité les normes comptables internationales pour le secteur public. Son but est de servir l'intérêt général en élaborant des normes très exigeantes pour l'établissement des rapports financiers du secteur public et en facilitant la convergence des normes nationales et internationales.

Conclusion

7. Le Comité est invité à approuver l'adoption des IPSAS par la FAO, conformément à la décision du Comité de haut niveau sur la gestion entérinée par l'Assemblée générale en juillet 2006, et l'exécution par la FAO d'un projet de mise en œuvre. Il est prié, en outre, d'approuver la poursuite par la FAO du processus visant à obtenir l'aval des organes directeurs, à savoir celui du Conseil en novembre 2006, puis celui de la Conférence en 2007.